



Bulletin d'inscription

Ce bulletin est à retourner une fois complété, par courrier à :

inagua – Place du Bourg-de-Four 32 - CH1204 Genève

ou par mail, une fois numérisé, à formation@inagua.ch

Formation « Innovation Games » à Genève le 29 juin 2012

Formation en inter-entreprises, référence : IGG

Participant(s)

Prénom : _____ Nom : _____

Email : _____ Fonction : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Email : _____ Fonction : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Email : _____ Fonction : _____

Prix à payer : _____ CHF (850.- CHF pour une personne, 1'500.- CHF pour 2, 2'100.- CHF pour 3)

Entreprise

Nom : _____ Secteur d'activité : _____

Adresse : _____

Responsable du service formation : _____ Téléphone : _____

Ce bulletin d'inscription fait office de bon de commande et entraîne l'acceptation des conditions générales de vente. L'inscription devient effective dès réception du bulletin.

Date : _____ Signature : _____

Cachet de la société :



Conditions générales de vente

Propriété intellectuelle

inagua est seule propriétaire des supports de formation. Ainsi, toute reproduction ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces supports, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite d'inagua.

Responsabilité

inagua ne pourra en aucun cas être déclaré responsable d'un préjudice financier, commercial, ou d'une autre nature, causé directement ou indirectement par la formation.

Inscription et annulation

Les inscriptions sont acceptées dans la limite des places disponibles. Toute demande d'annulation d'une inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par courrier. Si l'annulation intervient avant le 10ème jour ouvré précédent le début de la formation celle-ci ne générera pas de facturation. Si l'annulation est effectuée entre le 10ème et le 6ème jour ouvré précédent le début de la formation, inagua se réserve le droit de facturer 50% du montant de la formation. En cas d'une annulation après le 6ème jour précédent le début de la formation, la facturation sera de 100% du montant de la formation. Ces frais d'annulation ne pourront pas être imputés au titre de la Formation Professionnelle.

Annulation de la formation

En cas de force majeure ou pour un nombre d'inscrits inférieur à cinq, inagua se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation jusqu'au 10ème jour ouvré précédent le début de celle-ci. Dans ce cas, le client peut soit reporter l'inscription à une autre session de son choix, soit l'annuler. inagua ne peut être tenu responsable des coûts ou dommages conséquents à l'annulation de la formation, ou à son report à une date ultérieure.

Lieu et horaires

Le lieu de la formation sera précisé au plus tard 10 jours avant la formation ; il se situera à Genève ou dans la banlieue proche. La formation respecte les horaires suivants : 9h15 - 17h30. Une pause est prévue le matin et l'après-midi et un temps de restauration à midi (le déjeuner reste à la charge des participants).

Facturation et règlement

Les tarifs sont présentés Hors Taxes. La facture est adressée au client après exécution de la formation. Toute formation entamée entraîne une facturation de la totalité de la prestation. Les factures sont payables net et sans escompte à 30 jours après réception. Le paiement doit-être effectué en Francs Suisse (CHF) et par versement bancaire aux coordonnées suivantes :

IBAN : CH03 0024 0240 8579 5001 D

BIC : UBSWCHZH80A

Titulaire : inagua Sàrl - Place du Bourg-de-Four 32 - 1204 Genève